

À Quettehou, l'arrivée d'un instituteur remplaçant rassure les parents



Les parents d'élèves de l'école publique de Quettehou (Manche) étaient toute ouïe aux annonces de la directrice quant à la présence d'un instituteur remplaçant jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023. Ouest-France

Les parents d'élèves de la classe de CE1 et CE2 de l'école primaire publique de Quettehou (Manche) s'étaient fortement mobilisés avant les vacances scolaires. Depuis la rentrée, six professeurs des écoles avaient assuré tant bien que mal le remplacement de l'institutrice malade. Ce lundi 7 novembre 2022, jour de rentrée, un remplaçant était en place mais les parents attendent de voir.

Les parents des quinze élèves de la classe de CE1 et CE2 de l'école élémentaire publique de Quettehou, dans la Manche, ne décoléraient pas avant les vacances de la Toussaint 2022. Depuis la rentrée scolaire, pas moins de six remplaçants s'étaient succédé dans la classe de leurs enfants pour remplacer l'institutrice titulaire du poste, en arrêt maladie depuis deux ans.

Ils expliquaient leur désarroi : «On avait eu une remplaçante à la rentrée qui devait être là pour l'année et elle n'est restée que quatre jours. Depuis, on avait comptabilisé six

remplacements en deux mois», assuraient Mélanie Ladroue, Anne-Sophie Gourbesville et Hélène Besnard, mères d'élèves.

La municipalité craignait un départ des enfants

Au vu de la situation et vu la grogne des parents, la municipalité craignait un départ des enfants. Certains se renseignaient pour inscrire leurs enfants dans d'autres écoles de la région. «On a été une dizaine à le faire. Si c'est un peu compliqué dans le public, c'est assez simple dans le privé »,» assuraient les parents.

La bonne nouvelle était arrivée par Olivier Marti, adjoint auprès de la directrice académique, qui annonçait, en début de vacances : «Il est prévu que l'enseignant désigné pour assurer le remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire sera présent dès la rentrée et ce, jusqu'au mois de juillet.»

Un instituteur en poste

Ce lundi 7 novembre 2022, jour de rentrée, les écoliers de CE1 et CE2 avaient leur instituteur. Pourtant, certains «restent sur [leurs] gardes après les deux mois que nous avons vécus. On prend acte de la présence de l'instituteur pour le moment.»

Les parents assurent qu'ils renoncent pour l'heure à changer leurs enfants d'école. «Maintenant, on espère qu'avec le nouvel instituteur, nos enfants vont pouvoir rattraper le retard scolaire engrangé pendant deux mois. Ils n'ont pas encore de projet scolaire.» Du côté de la municipalité, c'est aussi un soulagement : «On était en soutien des parents d'élèves et on est heureux de la décision de l'académie. On a téléphoné à plusieurs reprises pour obtenir un instituteur remplaçant »,» déclare Isabelle Hervy, adjointe au maire en charge du scolaire.